

Consultations de 2011 sur le budget fédéral

Résumé

Dans son mémoire, *Saskatchewan Telecommunications* (SaskTel) met en évidence les aspects des politiques gouvernementales et des dépenses de programme qui ont une incidence sur les besoins des résidents de la Saskatchewan en matière d'infrastructure et sur leur capacité de participer à l'économie numérique.

SaskTel demande que l'on privilégie à nouveau la politique de télécommunications en milieu rural. Il nous faut des politiques et des programmes qui tiennent compte des réalités économiques des régions rurales du Canada, comme la Saskatchewan. Il importe aussi d'améliorer les compétences des Premières nations concernant les services à large bande et l'économie numérique.

Pour faire en sorte que tous les Canadiens participent à l'économie numérique, SaskTel estime que les trois recommandations suivantes sont essentielles :

1. Vente aux enchères du spectre

Une part trop grande du spectre est inutilisée dans les régions rurales du Canada.

La vente aux enchères de 2012 devrait être une vente publique qui maximisera les recettes du trésor fédéral, MAIS certaines règles particulières devraient s'appliquer à une partie du spectre pour faire en sorte que le déploiement rural se produise réellement et soit pris en compte lors du processus d'adjudication.

2. Services à large bande en milieu rural

Il doit y avoir un engagement permanent à l'égard de ceux qui créent une richesse importante pour le Canada – les habitants des régions rurales. Il est généralement admis que l'incapacité du marché de tenir compte des besoins des régions à faible densité démographique s'est traduite par un fossé numérique grandissant entre les régions rurales et les centres urbains du Canada.

Ce qu'il faut, c'est un programme permanent rehaussant la capacité des services à large bande dans les régions rurales et éloignées. Les objectifs actuels des services à large bande de 1,5 mégabit par seconde sont déjà dépassés par la demande.

3. Connectivité des Premières nations

Les collectivités des Premières nations constituent une part de plus en plus importante du tissu économique et social du Canada. Les services de communication avancée, notamment les services à large bande, se sont révélés des moyens efficaces et rentables d'améliorer la prestation des services de santé et d'éducation, sans parler de leur apport au développement économique et aux initiatives d'autogestion des Premières nations.

En maintenant son appui au développement des compétences concernant les services à large bande et l'économie numérique au sein des Premières nations, le gouvernement fédéral permettra à celles-ci de participer à l'économie numérique et de l'enrichir.

Introduction

SaskTel croit que les questions soulevées dans le cadre des présentes consultations budgétaires sont fondamentales pour le développement du Canada. On devrait concevoir le maintien de la reprise économique et les emplois de qualité qui s'y rattachent comme une occasion d'établir de nouvelles orientations et de faire de l'économie numérique un des fondements de la croissance économique, de la création d'emplois, de la compétitivité mondiale et d'un meilleur mode de vie. L'économie numérique est en train de susciter des industries entièrement nouvelles et de créer d'immenses possibilités nouvelles pour celles qui existent déjà. Une économie numérique forte peut également transformer la manière dont nous éduquons les enfants, assurons la prestation des soins de santé, gérons l'énergie, assurons la sécurité publique, maintenons des rapports avec les pouvoirs publics, accédons aux connaissances, organisons et diffusons le savoir.

En Saskatchewan, notre reprise repose principalement sur les ressources – l'agriculture, la potasse, l'uranium et même, un jour, les diamants. Toutes ces industries sont situées dans des régions rurales et sont de plus en plus tributaires de l'accès à des technologies de l'information et des communications (TIC) de pointe.

Le discours public sur la politique des télécommunications semble aujourd'hui être centré sur la question de savoir si quelqu'un peut regarder un nombre illimité de films à la maison ou avoir accès à de multiples fournisseurs de services sans fil. Tous nos efforts semblent se focaliser sur les régions où il n'y a pas de véritable développement économique ou création de richesse.

Nos régions rurales constituent le fondement de notre croissance économique. L'accès à un prix abordable aux TIC est indispensable pour soutenir cette croissance. Les politiques gouvernementales doivent reconnaître que, dans les régions rurales, les forces du marché ne peuvent pas, à elles seules, garantir la prestation de services téléphoniques, cellulaires ou autres, ou de services Internet, qui, en milieu urbain, sont raisonnablement comparables du point de vue du rendement et des prix.

Dans les régions rurales, le secteur privé est déjà en train de construire une infrastructure de pointe et de renommée mondiale. Les régions rurales continuent d'être à la traîne parce qu'il n'y a pas de marge économique susceptible de stimuler la croissance des infrastructures. En outre, les politiques de télécommunications essaient de traiter les marchés urbains et ruraux de la même manière, ce qui ne peut tout simplement pas fonctionner.

SaskTel suggère que les politiques et programmes fédéraux reconnaissent les réalités du développement en milieu rural en vue de stimuler la croissance.

De plus, SaskTel est fermement convaincu de l'importance de nos Premières nations en Saskatchewan et de leur apport important à cette province. Les Premières nations de la Saskatchewan offrent une solution bien adaptée à la pénurie de talents dans notre province et contribueront à combler les besoins d'une province en pleine croissance. Tout cela ne se fera pas en l'absence des outils et de l'appui qu'une connectivité améliorée peut offrir.

SaskTel estime que le gouvernement du Canada doit créer des instruments stratégiques uniformes et permanents qui tiennent compte des écarts entre les régions où les forces du marché fonctionnent bien et celles où ce n'est pas le cas.

Recommandations

❖ Ventes aux enchères du spectre

Les nouveaux services cellulaires sont en train de devenir le moteur du développement économique dans les régions rurales et du Nord. Pour assurer l'accessibilité à ces services, il est impératif que le gouvernement du Canada reconnaisse les besoins des régions rurales lors de la prochaine vente aux enchères du spectre. Le spectre est une ressource de plus en plus rare pour les nouveaux services cellulaires de pointe. Pourtant, la manière selon laquelle le spectre est vendu aux enchères a pour conséquence que plusieurs de ses parties demeurent inutilisées, les acheteurs se concentrant sur les portions urbaines des régions qu'ils desservent, et ce, au détriment des habitants des régions rurales. C'est ce qui explique que des entreprises extérieures s'emploient actuellement à thésauriser une plus grande partie inutilisée du spectre en Saskatchewan que celle qui sera offerte lors de la prochaine vente de nouveau spectre.

Les blocs de spectre qui sont vendus couvrent des régions aussi bien urbaines que rurales. Elles peuvent s'étendre d'Edmonton à Lloydminster ou Regina, puis à Swift Current. Les nouveaux venus tendent à se concentrer sur les régions urbaines, laissant les régions rurales en jachère. Dans certains cas, une part du spectre est demeurée inutilisée plus de 20 ans.

Voici la demande de SaskTel :

1. La vente aux enchères devrait avoir lieu dès que possible en 2012, car SaskTel et les habitants des régions rurales de la Saskatchewan ont besoin d'accéder à ce spectre maintenant.
2. La structure de la vente aux enchères devrait reconnaître la différence entre les marchés urbains et ruraux. Les marchés ruraux sont très différents des marchés de Montréal, Toronto ou même Saskatoon. On pourrait reconnaître cette différence dans l'énoncé des conditions d'octroi de permis ou dans les blocs de spectre proprement dits.
3. Étant donné le besoin de spectre, ceux qui en achètent une partie devraient être tenus de l'utiliser au plus tard dans cinq ans. On devrait être tenu d'utiliser au

moins 90 % de certains blocs de spectre pour s'assurer que les habitants des régions rurales ne soient pas ignorés.

4. Il ne devrait pas y avoir de plafonds de spectre, ni de parties réservées du spectre. À titre d'exemple, SaskTel possède divers types de spectre, mais elle est la seule société qui utilise ce spectre dans les régions rurales les plus éloignées de la Saskatchewan. Le spectre 700 de cette vente aux enchères convient parfaitement à un déploiement en milieu rural et Sask Tel doit être autorisée à soumissionner sur ce spectre pour desservir les clients vivant en milieu rural.

À notre avis, ces politiques de vente aux enchères auraient un effet limité, voire aucun, sur l'équilibre budgétaire que souhaite atteindre le gouvernement fédéral. Ce sont les plus importants marchés au Canada qui sont à l'origine des milliards de dollars provenant de la vente aux enchères.

❖ Services à large bande en milieu rural

SaskTel trouve regrettable la décision récente du CRTC de ne pas adopter de mesures concrètes en vue d'accroître l'accès des régions rurales et éloignées aux services à large bande et à se contenter d'un rôle d'observation jusqu'en 2014. Le fossé numérique séparant les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant en milieu rural continue de se creuser. Les personnes et les entreprises établies en milieu urbain peuvent facilement obtenir des services de 25 à 100 mégabits par seconde alors que le producteur agricole dont le gagne-pain dépend de plus en plus d'un accès immédiat aux marchés de grains ne peut obtenir que 2 mégabits par seconde ou moins. D'ici 2014, le système à fibres optiques desservant les foyers offrira en milieu urbain des services atteignant 100 mégabits par seconde, et même 1 gigabit par seconde pour certaines entreprises. L'accès en milieu rural demeurera relativement stable puisqu'il se maintiendra aux faibles niveaux actuels, sous réserve de certaines augmentations grâce à une couverture par satellite. Cela aura pour conséquence que le développement des entreprises, la prestation de services d'éducation et de soins de santé en milieu rural ne bénéficiera pas des gains de productivité qui sont liés à la nouvelle économie numérique.

Étant donné que les services à large bande sont toujours susceptibles d'accuser un certain retard par rapport à ce qui se passe dans les centres urbains, la nécessité d'un programme permanent destiné à accroître la capacité des services à large bande en milieu rural et dans les régions éloignées s'impose. Nous suggérons d'utiliser le produit de la vente aux enchères du spectre à cette fin.

❖ Connectivité des Premières nations

Les inégalités entre les Premières nations et les Canadiens non autochtones persistent dans chaque province et territoire. Les niveaux d'instruction des Premières nations accusent un retard par rapport aux moyennes de l'ensemble de la population canadienne. Par exemple, seulement 7,2 % des personnes constituant les Premières nations ont obtenu un diplôme universitaire, le pourcentage correspondant pour

l'ensemble des Canadiens étant de 23,4 %. Le revenu médian de 2006 des Premières nations était de 30 % inférieur à celui des Canadiens non autochtones. L'accès aux soins de santé est une question à laquelle se heurtent plusieurs Premières nations : on a signalé récemment que près d'un adulte sur 5 des Premières nations n'a pas accès à aucun docteur ou infirmière dans sa région.

Grâce à l'accès aux services à bande large et, donc, à l'économie numérique, les Premières nations peuvent bénéficier de possibilités de formation à distance, de services de santé électroniques et de nouvelles occasions de faire des affaires.

Les Premières nations sont le groupe ayant la plus forte croissance démographique au Canada et le Canada ne peut continuer d'être productif sans s'attaquer à de tels écarts entre groupes socioéconomiques.

En plus d'être un moyen rentable d'assurer la prestation des services, la bande large est un outil que l'on peut utiliser pour exploiter les possibilités de développement économique et d'autonomie politique. Les jeunes des Premières nations devraient avoir les mêmes chances d'épanouissement que les autres enfants canadiens – tous devraient pouvoir exploiter les possibilités innombrables qu'offre l'économie numérique.

Ces dernières années, SaskTel, des communautés des Premières nations et des organismes fédéraux se sont concertés en vue d'offrir des services de large bande à plusieurs Premières nations de la Saskatchewan et, comme partout ailleurs, cette infrastructure devra être modernisée et améliorée afin d'offrir les meilleurs services et les meilleures possibilités.

Le maintien de l'appui du gouvernement fédéral à des services de large bande et à la formation de compétences en matière d'économie numérique pour les Premières nations se traduira par des apports positifs à l'économie numérique canadienne.

Conclusion

SaskTel s'est engagé à collaborer avec le gouvernement fédéral en vue de développer une économie numérique forte et dynamique.

Dans notre mémoire, nous avons mis l'accent sur divers aspects des politiques gouvernementales qui pourraient avoir une incidence sur les besoins d'infrastructure des résidents de la Saskatchewan et sur leur capacité de participer à l'économie numérique.

SaskTel suggère que le gouvernement fédéral reconnaisse les différences importantes entre les marchés ruraux et urbains et l'effet majeur qu'une connectivité à large bande peut avoir sur les possibilités de développement des Premières nations et sur la prospérité du Canada. Une telle reconnaissance doit être durable si l'on veut s'assurer que les principaux créateurs de richesse au Canada, les habitants des régions rurales et les Premières nations, soient capables de réussir et de croître.